

Réduction des produits phytosanitaires pour les maraîchers

Agnès COMBES Webmaster / 02 51 36 82 06

14/08/2009 | Mise à jour : 16:52

Le grand ménage des produits phytosanitaires homologués en maraîchage atteint sa phase critique. Entre usages vides et solutions alternatives émergentes, l'adaptation des maraîchers est un défi à relever.

Le retrait des produits

L'Union Européenne poursuit le tri du millier de substances actives présentes sur le marché en 1993. Actuellement seulement 130 molécules les moins toxiques et soutenues par les firmes phytosanitaires sont inscrites à l'annexe I de la directive 91/414. Il reste encore 250 substances à évaluer d'ici la fin 2008.

Mais la France a décidé en 2006 d'aller plus loin que la législation européenne. A travers le Plan Interministériel de Réduction des Risques liés aux Pesticides (PIRRP), le gouvernement entend réduire de 50 % la vente de substances jugées dangereuses d'ici la fin 2009.

47 substances actives sont concernées et le maraîchage n'est pas épargné : diquat, paraquat, formetanate, lambda-cyhalothrine, ioxynil, méthomyl, linuron, tolyfluanide, chlorothalonil, éthoprophos.

Vers une harmonisation européenne ?

La révision de la directive 91/414 par l'Union Européenne devrait permettre de faciliter la reconnaissance des homologations de produits phytosanitaires entre pays membres. Il est souhaitable que ce nouvel outil permette une meilleure harmonisation des homologations pour que des produits de remplacement apparaissent là où la disparition des produits actuels va laisser des usages vides. Sinon on court le risque de voir certaines cultures (navet, radis, carotte, fraise, melon) délocalisées dans des pays où les solutions chimiques restent homologuées (ou tolérées…). Ces questions du maintien de la compétitivité technique des producteurs français et de l'indépendance alimentaire nationale ne sont pas souvent considérées à leur juste mesure par les politiques et les instances professionnelles.

L'émergence des solutions alternatives

L'ensemble de la filière légumière se mobilise pour faire face à la disparition des produits phytosanitaires et aux préoccupations des consommateurs soucieux des résidus chimiques dans les légumes.

La sélection variétale classique (les professionnels s'opposent aux légumes OGM) permet aux producteurs de mettre en culture de plus en plus de variétés résistantes aux maladies et aux ravageurs (tomates, melons, laitues, carottes). Le greffage sur porte greffe résistant (tomate, concombre, melon) apporte des satisfactions contre les maladies et parasites du sol.

Les lâchers d'insectes auxiliaires se sont quasiment généralisés sous les abris et pour les cultures de plein champ, on s'intéresse maintenant à sauvegarder les insectes auxiliaires naturellement présents dans l'environnement.

Toutes ces techniques auxquelles on peut rajouter la solarisation en désinfection de sol sont testées et validées par le Groupement de Développement Maraîcher de la Chambre d'Agriculture de la Vendée qui participe aussi à leur diffusion dans les exploitations.

Laurent Giardino (GDM - Chambre d'Agriculture de Vendée)